Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260710-DEL20260708_60-DE

Réf. : DEL20260708-60

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 08 juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 03 juillet 2026

**PRESENTS (17)**
Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Agnès GUILLO, Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, M. Clément CHOTARD, Mme Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Katy LETORE, Thierry ROBIN, M. Corentin PERRICHOT, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (2) :**
Mme Marie-Thérèse LUCAS a donné son pouvoir à M. Alain CHOTARD.
M. Guénaël LAUNAY, a donné son pouvoir à M. Mickaël BOIXEL.

**ABSENTS (0) :**

**Délibération DEL20260708-60 – SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA SAISON SOCLAIRE 2026-2027 POUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DU CENTRE SOCIAL TI MOZAIK DE GUER A LA COMMUNE**

Madame Valérie DUBOIS Adjointe au Maire déléguée aux affaires Vie Scolaire – Extrascolaire - Jeunesse informe l'assemblée qu'il s'agit d'une convention (jointe en annexe) de mise à disposition de personnel du centre social Ti Mozaïk pour le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la commune d'Augan. Il s'agit de la mise à disposition rémunérée d'un responsable d'accueil périscolaire salarié de l'association du centre social Ti Mozaïk auprès de la commune d'Augan afin de prendre en charge la direction de l'Accueil de périscolaire géré par la commune d'Augan. Il est demandé aux membres présents du conseil municipal de renouveler cette convention à compter du 1er septembre 2026 jusqu'au 02 juillet 2027.

Il est demandé au conseil municipal :

**D'approuver** le renouvellement de la convention annexée à cette délibération à compter du 1er septembre 2026 jusqu'au 02 juillet 2027.
**D'autoriser** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Valérie DUBOIS, Adjointe au Maire déléguée a aux affaires Vie Scolaire – Extrascolaire - Jeunesse, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, à vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

**Approuver** de renouvellement de la convention annexée à cette délibération à compter du 1er septembre 2026 jusqu'au 02 juillet 2027.
**Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Mme Dominique MARTIN

MAIRIE de AUGAN R.F. 56 (Morbihan)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 10/07/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 10/07/2026